

Réponds aux questions suivantes, pour être sûr de bien comprendre l'article au verso.

1. Quel est le thème de cet article et qui l'a écrit ? ( !!! thème ≠ titre)

.....

2. Explique ce que c'est les « jardins familiaux » dont parle l'article.

.....  
 .....  
 .....

3. Depuis quand ces jardins existent ? Et qu'est-ce qu'il y avait à cet endroit avant les jardins ?

.....

4. Que craignent les propriétaires de ces jardins et pourquoi ?

.....

5. Qui a fait des relevés pour affirmer qu'il n'y a pas de danger ?

.....

6. Quand les analyses dont on parle dans l'article ont-elles été faites ?

.....

7. D'où viennent les restes de radium qu'on trouve dans le sol ?

.....

8. Coche vrai (V) ou faux (F).

V      F / explication

a.) Roger Racordon est propriétaire des jardins.

      / .....

b.) Il y aura quand même une excavation.

      / .....

c.) Les mesures prises de dérangeront pas les propriétaires.

      / .....

d.) Il y a autant de radium dans ces jardins que dans le Moyen-Pays.

      / .....

e.) Certains légumes ne doivent plus être cultivés.

      / .....

f.) Des drainages seront faits.

      / .....

9. Donne une explication à ces mots, avec tes propres mots que tu comprends. Cherche dans un dictionnaire si tu n'es pas sûr.

Une usine d'incinération : .....

Un assainissement : .....

Remblayer : .....

Une valeur de référence : .....

**MARAI DE MÂCHE** Pas de relevés élevés de radium sur le site de l'ancienne décharge  
**Aucun danger pour les usagers des jardins familiaux**

Les propriétaires des jardins familiaux situés au Marais de Mâche peuvent continuer à cultiver leurs légumes en toute quiétude. C'est du moins ce qu'affirme l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) qui a procédé cet été à plusieurs relevés sur ce site pour détecter d'éventuelles traces de radium.

Ces espaces verts sont en effet situés sur une ancienne décharge, utilisée par la Ville entre 1937 et 1976. Elle y a évacué les déchets ménagers jusqu'à l'entrée en service de l'usine d'incinération de la Müve. Après sa fermeture, la décharge a été remblayée et recouverte d'une couche de plus de cinq mètres de terre.



Les détenteurs de jardins familiaux peuvent continuer à cultiver des légumes sur l'ancien site de la décharge. Aucune mesure élevée de radium n'a été trouvée dans les légumes. ARCHIVES

**Déchets en sous-sol**

«On sait depuis longtemps que ce site renferme des déchets, parmi lesquels figurent probablement des matériaux contaminés au radium et utilisés jusqu'au début des années 1960 par l'industrie horlogère», indiquent la Ville et l'OFSP dans un communiqué commun diffusé hier. Des analyses des eaux souterraines effectuées en janvier 2015 avaient montré localement un marquage en radium 226 d'origine artificielle, les valeurs restant inférieures à la valeur de référence.

Suite à ces premières mesures, l'OFSP a effectué des analyses de surface sur le site qui accueille les cabanons du grand jardin communautaire. Il arrive à la conclusion que les valeurs de radium ne dépassent pas celles naturellement présentes dans le sol du Plateau suisse. «Toute personne qui séjournerait durablement sur le site de l'ancienne décharge ne serait donc

pas plus exposée à la radioactivité qu'ailleurs en Suisse», précise l'office. Quant aux légumes cultivés par des particuliers dans ces jardins, «ils ne présentent aucun danger», assure l'OFSP qui a prélevé des échantillons de carottes et de salades et n'a découvert aucune valeur élevée de radium.

L'OFSP écrit encore qu'il est toutefois

probable «que l'on trouve en profondeur des déchets contaminés au radium et issus de l'industrie horlogère, qu'il s'agira alors d'éliminer correctement lors de l'assainissement du site».

**Assainissement en cours**

La Ville projette-t-elle d'assainir les lieux à court terme? «C'est en cours, mais nous procédons étape par étape», explique Roger Racordon, responsable des Infrastructures de la Ville de Bienne. «Nous avons effectué les premières analyses du site pour déterminer ce qui se trouve sous terre. Nous comptons maintenant élaborer plusieurs variantes pour savoir ce qu'il convient de faire avec cette ancienne décharge. Une excavation totale ne fait pas sens car la situation n'est pas si critique. Par contre, uniquement surveiller l'évolution des choses n'est pas suffisant non plus. Nous nous pencherons sur des solutions intermédiaires, comme drainer le sol pour mieux récupérer cette eau potentiellement polluée.»

Coûts et risques seront aussi évalués. Et Roger Racordon d'assurer que les mesures choisies seront sûrement ponctuelles et que les utilisateurs pourront jouir de leur petit coin de jardin encore longtemps. **MAS**

Mon avis (argumenté) sur cet article.

.....

.....

.....